Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/06918-0

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Gestion de la ressource en eau

Localisation A

Canal de la Marne au Rhin, branche est

PK de début : 255.910 - Ecluse 18 - Henridorff
PK de fin : 271.010 - Ecluse 33 - Monswiller

Du 24/07/2026 à 07h00
Au 10/11/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 2.10 mètre(s)

Informations supplémentaires

En raison des conditions climatiques actuelles, afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau et pour limiter les prélèvements dans les étangs du Stock et de Gondrexange, les usagers de la voie d'eau sont informés que le mouillage entre l'écluse n° 18 de Henridorff et l'écluse 33 de Monswiller est abaissé à 2,10m au lieu de 2,40m.**Les bateaux nécessitant un mouillage plus important (compris entre 2,10 m et 2,40 m) doivent contacter avec un délai préalable de 48h le Poste de Commande 30/31 de Saverne entre 07h00 et 19h00 (03.88.91.07.64) afin d'étudier la faisabilité de leur passage.**

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Marne au Rhin Sarre

SERVICE_TEL SERVICE_MAIL

Prénom NOM

